

Avis de constitution

SOCIETE « AVENIR DEVELOPMENTS » en abrégé « AD SARL »

Siège Abidjan plus précisément dans la commune  
de Marcory, quartier résidentiel, Immeuble Inter Frais,  
Lot 302, Ilot 129., Lot 302, Ilot 129

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026 , et  
enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux  
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVENIR DEVELOPMENTS » en  
abrégé « AD SARL »

Objet : - Développement Immobilier, promotion  
immobilière, construction, gestion des projets  
immobiliers  
- Vente et commercialisation de biens  
immobiliers  
- Import –Export  
- Commercialisation des matériaux, des  
fournitures, équipements et produits connexes de  
construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan plus précisément dans la commune de Marcory, quartier résidentiel, Immeuble Inter Frais, Lot 302, Ilot 129., Lot 302, Ilot 129

Dirigeant(s) M HASSAN SLEIMAN (COGÉRANT), M SAFIEDDINE EL SAYED ALI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00574 du 30/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06920/GTCA/RC/2026 du 30/01/2026

